CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e), MERLET Philippe, représentant légal du dispensateur de formation PROMOTRANS LYON FPC, situé PLATE-FORME LOGISTIQUE DU GRAND LYON GIRATOIRE BERNARD VOS- 69780 MIONS

atteste que **M. AGAB Ammar**, salarié(e) de l'entreprise **GROUPE LIP** a suivi l'action de formation **Caces® R485 1 Catégorie + Test**

Nature de l'action[1]:

Actions de formation

qui s'est déroulée du **17/09/2026** au **18/09/2026**

pour une durée totale de **14** heures (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés)[2]

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à **MIONS** le **18/09/2026**

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
(nom, prénom, qualité du signataire)
MERLET Philippe –Directeur(trice) de centre

PROMOTRANS FPC
SAS au capital de 6 420 000 €
Plate-forme Logistique du Grand Lyon
Giratoire Bernard Vos
69780 Mions
T. 04 37 25 09 40 / F. 04 37 25 09 44
RCS Paris 808 634 141

[1] Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

[2] Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.